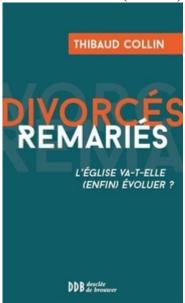
Divorcés remariés - L'Eglise va-t-elle (enfin) évoluer ?



Article rédigé par , le 03 octobre 2014

L interdiction faite aux divorcés remariés de recevoir la communion eucharistique et le sacrement de réconciliation sera-t-elle levée ? De récents propos du pape François ont suscité un immense espoir chez certains et beaucoup d'interrogations chez d'autres. Au coeur de ce débat, Thibaud Collin emploie toute sa pédagogie de philosophe pour tirer les différents fils de cette question et permettre ainsi au lecteur d'en saisir les véritables enjeux.

Face à la souffrance et aux attentes du monde moderne, l'Église peut-elle demeurer immuable dans sa doctrine ? Peut-elle, au nom d'une pastorale de la miséricorde, toucher aux principes de la doctrine morale sans la mettre à mal ? Existe-t-il une troisième voie pour sortir de ce dilemme ?

Lire un extrait du livre :

Dans ce chapitre ("Conscience et miséricorde"), Thibaud Collin répond à la position du cardinal Kasper et du théologien Xavier Lacroix, mais aussi à la vision orthodoxe. Il pointe les contradictions des partisans d'une rupture entre la loi de Dieu, la conscience morale et la miséricorde. Au cœur de sa démonstration, la conception de la loi : la loi divine dit-elle un bien fondé sur une vérité que la raison humaine peut discerner, ou sur la volonté souveraine de Dieu ?

Divorcés remariés : pourquoi la miséricorde ne peut contredire la loi

Thibaud Collin, né en 1968, agrégé de philosophie, membre du conseil de rédaction de la revue *Liberté politique*, met sa réflexion au service des questions de philosophie morale et politique. Il enseigne en classe préparatoire à Paris au collège Stanislas.

http://www.amazon.fr/Divorces-Remaries-Collin-Thibaud/dp/2220066274/ref=sr 1 2?ie=UTF8&qid=141235 DDB 2014 175 14,00 Non 14,00 €